

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

33

AVIGNON - MUSEES : Affectation de deux œuvres d'art à la collection du musée du Petit Palais et Inscription de deux œuvres d'art à l'inventaire réglementaire dudit musée

Mme NESME

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Après réception des avis favorables de la commission scientifique régionale pour les acquisitions des musées de France le 11 septembre 2025, et de sa délégation permanente le 2 décembre 2025, il vous est proposé d'affecter deux oeuvres d'art à l'inventaire réglementaire des collections du musée du Petit Palais.

Il s'agit d'une part de l'œuvre *La Présentation au Temple / La Circoncision*, attribuée à l'école provençale, acquisition réalisée grâce à un don, et d'autre part de l'œuvre *Le Martyre de saint Laurent*, attribuée à Mariotto di Nardo, acquisition réalisée par achat.

En tant que musée de France, au titre de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002, le musée du Petit Palais poursuit une politique d'acquisition d'œuvres pour ses collections permanentes qu'il conduit depuis plusieurs années.

Ces acquisitions sont réalisées d'une part en favorisant les actes de philanthropie permettant de recevoir des œuvres par legs, don ou donation, et d'autre part en procédant par achat auprès de particuliers, antiquaires, galeries ou maisons de ventes aux enchères publiques.

À l'appui de son projet scientifique et culturel renouvelé, approuvé en conseil municipal en date du 20 décembre 2025, le musée du Petit Palais poursuit l'enrichissement de ses collections selon plusieurs orientations qui s'y trouvent définies.

L'un des axes de cette politique consiste à venir compléter le corpus de peintures avignonnaises et provençales du musée. Cette collection a fait l'objet d'enrichissements depuis l'ouverture du musée par des acquisitions de la ville d'Avignon en 1977, en 1986 et en 2010 et représente par sa qualité un pôle de référence à l'échelle nationale et internationale dans ce domaine.

À ce titre, l'acquisition par don de *La Présentation au Temple / La Circoncision* constitue un enrichissement notable de la collection, permettant d'éclairer encore un peu plus la production du foyer de création très original qu'est Avignon à la fin du Moyen Âge.

L'œuvre *La Présentation au Temple / La Circoncision*, est un panneau de bois peint a tempera et à l'huile de 65 x 87,5cm, attribuée à l'école provençale, et réalisée entre la fin du XVème siècle et le début du XVIème siècle.

Son entrée en collection publique est un geste de générosité pure réalisé par Madame Michelle DUNAN-TARDY DE MONTRAVEL, puisqu'il s'agit d'un don manuel non grevé de conditions ni charges, sans demande de reçu fiscal.

En parfait état de conservation grâce à une restauration réalisée entre 2015 et 2018, l'œuvre est estimée à 60 000€.

Le deuxième axe de la politique d'acquisitions du musée consiste à venir compléter des polyptyques, aujourd'hui dispersés, appartenant à des ensembles déjà partiellement reconstitués au Petit Palais.

À ce titre, l'achat auprès de la maison Arcadia à Rome le 2 décembre 2025 du *Martyre de saint Laurent* vient compléter quatre panneaux de prédelle déjà conservés au musée, en y ajoutant la scène principale, jusqu'alors manquante.

L'œuvre *Le Martyre de saint Laurent* est un panneau de bois peint a tempera et à fond d'or de 36,5 x 65,5cm, réalisée vers 1380 et attribuée au peintre florentin Mariotto di Nardo. Elle a été acquise pour une somme totale de 25 200 € TTC sur l'exercice budgétaire 2025. Cette acquisition fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) Provence-Alpes-Côte-d'Azur en 2026.

Les quatre panneaux complétant l'ensemble, appartenant à la collection du musée du Petit Palais, sont les suivants :

- *Saint Laurent distribue aux pauvres et aux malades les trésors légués par l'empereur déchu, Philippe le Jeune, à l'Église* (inv. MI 388, dépôt du musée du Louvre)
- *Saint Laurent en prison baptise son geôlier Hippolyte et guérit les aveugles et les infirmes* (inv. MI 389, dépôt du musée du Louvre)
- *Le nouvel empereur Dèce interroge saint Laurent sur les trésors de Philippe et lui donne trois jours pour les trouver* (inv. MI 390, dépôt du musée du Louvre)
- *Saint Laurent rassemble les pauvres et les malades, et les présente à l'empereur comme les vrais trésors de l'Église* (inv. MI 391, dépôt du musée du Louvre)

Ces cinq panneaux réunis forment la prédelle, c'est-à-dire la partie inférieure d'un retable, dont les éléments ont été démantelés et dispersés. Leur réunion au sein de la collection du musée du Petit Palais constitue donc une avancée notable dans la connaissance du corpus de l'artiste et dans la cohérence des œuvres proposées aux visiteurs au sein du parcours.

Il vous est proposé de valider :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- L'affectation des deux œuvres à la collection du musée du Petit Palais
- L'inscription des deux œuvres à l'inventaire réglementaire du musée, permettant leur protection par la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le code du patrimoine et notamment les articles L.451-2 et D.451-18.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

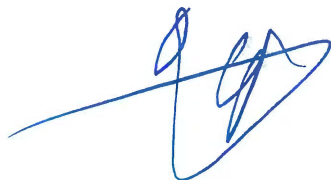
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'affectation des deux œuvres à la collection du musée du Petit Palais et l'inscription des deux œuvres à l'inventaire réglementaire du musée, permettant leur protection par la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tout document s'y rapportant.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Maire

M. Olivier GALZI



Le Secrétaire de Séance

M. Nicolas DONNADILLE



PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2026

ACTE PUBLIE LE 15/07/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :